



*A Tulle, le 7 juillet 2025*

## **L'interprofession Forêt Bois Papier du Limousin fait part de son inquiétude en ouverture des ventes de bois d'Unisylva**

Jeudi 3 juillet 2025 avait lieu la vente groupée de bois résineux organisée par la coopérative forestière Unisylva à Saint-Vaury (23). A cette occasion, l'interprofession Fibois Nouvelle-aquitaine, en tant qu'organisation rassemblant l'ensemble des acteurs et des parties prenantes de la filière Forêt Bois Papier, de la graine à la construction bois et à la promotion immobilière, a souhaité faire part de son inquiétude quant aux difficultés pesant sur les acteurs de l'exploitation forestière, maillon incontournable de la filière.

C'est en ouverture de la vente que Gaël Lamoury, Délégué Général adjoint de Fibois Nouvelle-Aquitaine, s'est rendu à la tribune pour faire lecture d'une déclaration solennelle portée par l'interprofession devant un parterre d'exploitants forestiers, acheteurs de bois et scieries du Massif Central, Limousin et des départements limitrophes et alertant sur les multiples contraintes et freins entravant désormais les activités des forestiers.

### **L'heure est grave pour la filière Forêt Bois Papier**

L'exploitation forestière subit les conséquences du changement climatique dans toutes ses dimensions (réchauffement, multiplication des intempéries, risques sanitaires...), doit faire face à une réglementation grandissante alors que la profession respecte aujourd'hui l'ensemble des étapes nécessaires à l'autorisation de coupe et doit supporter les agissements d'une minorité extrémiste qui dégrade les machines forestières et qui fait entendre son discours sans nuance, sur les coupes rases notamment, auprès des médias nationaux et locaux laissant infuser ainsi auprès des décideurs politiques que la filière détruit la forêt, alors que pour la majorité d'entre eux, ils ne connaissent pas les pratiques des professionnels, respectueuses de la nature et des territoires et leur attachement au respect de la loi et de la République.

### **Un nouveau révélateur de la difficulté grandissante à exploiter**

L'interprofession a également alerté sur la difficulté grandissante à mobiliser la forêt en Limousin. En effet, la filière qui constitue la seconde filière économique de la région, représente 1300 entreprises, génère 1,4 milliard d'euros de chiffre d'affaires et

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**



emploi 10500 personnes en Limousin, continue d'être entravée par ceux qui devraient la soutenir et être ses alliés. Elle fait vivre au quotidien les villages du plateau de Millevaches, contribue à la richesse locale et à l'animation de ce territoire.

Au cœur des inquiétudes de la profession : une clause conditionnant l'exploitation des bois lors de la vente du 3 juillet. En effet, l'apparition de la clause Natura 2000 sur 34% des lots conduisant à une demande de dérogation auprès du Parc Naturel Régional au risque d'une interdiction de coupe entre le 15 mars et le 31 août est un révélateur car elle génère des risques importants pour les acheteurs qui deviennent dépendants du bon vouloir du Parc Naturel Régional et risquent donc de payer les bois sans les avoir réellement à disposition.

Les entrepreneurs de travaux forestiers ne pourront plus travailler toute l'année alors que la moindre machine coûte plus de 500 000€. Dès lors, comment pourront-ils amortir leur matériel ?

### Des retombées sur toute la filière

Les conséquences de cette restriction touchent aussi les propriétaires qui devront probablement supporter des reports de paiement à la suite du décalage de la période de coupe avec pour conséquence une révision à la baisse des prix sur ces zones à forte contrainte. Quant aux industriels, utilisateurs de bois, les tensions sur l'accès à la ressource continuent de s'accroître et altèrent profondément la compétitivité de ces entreprises.

L'interprofession tient à alerter sur les contraintes imposées et sur le dénigrement de la filière qui conduisent à la mettre aujourd'hui en grande difficulté.

Il faut donc impérativement reprendre le dialogue et repenser collectivement des modèles soutenable conciliant économie et écologie dans l'intérêt commun de notre territoire et de son développement.

**Contact Presse :** Gaël LAMOURY (Délégué Général adjoint)

06.72.14.91.22 | [gael.lamoury@fibois-na.fr](mailto:gael.lamoury@fibois-na.fr)

**À propos de Fibois Nouvelle-Aquitaine Sa mission :** fédérer tous les acteurs de la filière Forêt Bois Papier dans un lieu de dialogue ouvert et au service d'une vision d'avenir commune et ambitieuse, et ce, dans le cadre des principes qu'elle s'est fixés : l'union, le respect de la pluralité de ses territoires, le maintien de la proximité avec ses réseaux, la prise en compte des besoins de la Filière et des attentes sociétales, le dynamisme tourné vers l'avenir. **5 implantations territoriales :** Aquitaine (33), Poitou-Charentes (79), Adour-Pyrénées (64), Dordogne-Garonne (24), Limousin (19) et une équipe au service de la Filière, un réseau de près de 400 adhérents. Fibois Nouvelle-Aquitaine est membre de Fibois France. [www.fibois-na.fr](http://www.fibois-na.fr)